ROYAUME DU MAROC

OFFICE MAROCAIN DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE
---

(19)

المملكة المغربية

المكتب المغربي للملكية الصناعية و التجارية
---

(12) BREVET D'INVENTION

(11) N° de publication :
MA 39016 B1

(51) Cl. internationale :
B65D 5/00

(43) Date de publication :
29.12.2017

---

(21) N° Dépôt :
39016

(22) Date de Dépôt :
09.03.2015

(30) Données de Priorité :
12.03.2014 FR 1452107

(71) Demandeur(s) :
- **Société Normande de Carton Ondulé, 2, rue Paul Sabatier 71100 Chalon-sur-Saône (FR)**
- **Papeteries d'Espaly 43000 Espaly-Saint-Marcel, (FR)**
- **Sté Méditerranéenne d'Emballages, 15 Rue Gaspard Monge Zone Industrielle Sud 13200 Arles (FR)**
- **Emballages Laurent SAS, Rue Louis Jacques Thenard 71100 Chalon-sur-Saône (FR)**

(86) N° de dépot auprès de l'organisme de validation:EP15305359.0

(72) Inventeur(s) :
Malnoy, Jean-Yves ; Valot, Denis ; Tartre, Damien ; Catherine, Frédéric
(74) Mandataire :
CABINET CHARDY-PATENTMARK

---

(54) Titre : **DISPOSITIF CONTENEUR EMPILABLE**

(57) Abrégé : Dispositif conteneur empilable comportant un plateau ayant un fond horizontal (12D), deux parois longitudinales (12L) et deux parois transversales pleines (12T). Ce dispositif comprend deux trottoirs transversaux qui sont orientés horizontalement côté intérieur du plateau en déterminant, avec une tranche supérieure horizontale (28) des parois du plateau à ses coins au raccordement des parois longitudinales et transversales, un appui de gerbage. En correspondance de chaque paroi transversale (12T), le dispositif conteneur comprend un dispositif de renfort (13) pourvu d'une part d'un pan (30) s'étendant à angle droit par rapport à la paroi transversale (12T) en constituant le trottoir et d'autre part de deux pans pliés (37, 39) de rattachement du trottoir (30) en le stabilisant horizontalement au niveau de la tranche supérieure. Ces pans pliés comprennent un pan intermédiaire (37) s'étendant sous le trottoir et un pan de fixation (39) s'étendant verticalement stable à partir du pan intermédiaire.

MA 39016B1

REVENDICATIONS

1. Dispositif conteneur pour fruits et légumes empilable pour former un empilement de tels dispositifs conteneurs comportant un plateau (12) ayant un fond horizontal (12D), deux parois longitudinales (12L) et deux parois transversales pleines (12T), le dispositif conteneur comprenant en outre deux trottoirs transversaux qui sont orientés horizontalement côté intérieur du plateau en déterminant, avec une tranche supérieure horizontale (28) des parois du plateau à ses coins au raccordement des parois longitudinales et transversales, un appui de gerbage pour ledit empilement desdits tels dispositifs conteneurs, et

, en correspondance de chaque paroi transversale pleine (12T) du plateau, le dispositif conteneur (10) comprend un dispositif de renfort (13) pourvu d'une part d'un pan (30) s'étendant à angle droit par rapport à la paroi transversale (12T) en constituant le trottoir correspondant et d'autre part de deux pans pliés (37, 39) de rattachement du pan de trottoir (30) au sein du dispositif conteneur en stabilisant ce trottoir horizontalement au niveau de la tranche supérieure horizontale (28), ces pans pliés comprenant un pan intermédiaire (37) s'étendant sous le trottoir et un pan de fixation (39) s'étendant verticalement à partir du pan intermédiaire en étant stable relativement à la paroi transversale correspondante,

le pan intermédiaire (37) s'étendant incliné sous le pan de trottoir (30) en étant orienté, depuis une

extrémité libre du pan de trottoir côté intérieur du plateau, d'une part en direction de la paroi transversale (12T) correspondante et d'autre part vers le fond (12D) du plateau pour servir de jambe de force pour le pan de trottoir,

chaque tranche supérieure des parois transversales définissant un appui de gerbage pour ledit empilement desdits tels dispositifs conteneurs, le pan de fixation (39) étant positionné contre le pan principal (33) avec collage pour un assemblage solide, la hauteur du pan de fixation étant réduite en sorte que le bas du pan de fixation (39) n'appuie pas sur le fond du plateau pour économiser de la matière, caractérisé en ce que le dispositif conteneur comprend un tenon supérieur de calage de gerbage (16) pour ledit empilement desdits tels dispositifs conteneurs sur chacune des deux parois transversales pleines (12T), en saillie de la tranche supérieure horizontale de chaque paroi transversale et une encoche (18) au raccordement du fond et de chaque paroi transversale pour réception d'un tenon (16) correspondant.

2. Dispositif conteneur selon la revendication précédente, caractérisé en ce que le pan de fixation (39) s'étend verticalement vers le bas.

3. Dispositif conteneur selon l'une quelconque des revendications 1 à 2, caractérisé en ce que le pan de trottoir (30) est raccordé à la paroi transversale (12T) correspondante en étant dans la continuité de matière de cette paroi transversale et replié perpendiculairement par rapport à cette paroi transversale.

4. Dispositif conteneur selon la revendication précédente, caractérisé en ce que le pan de fixation (39) est fixé à la face interne de la paroi transversale (12T) correspondante.

5. Dispositif conteneur selon l'une quelconque des revendications 1 à 2, caractérisé en ce que chaque dispositif de renfort (13) est rapporté dans le plateau (12) et présente d'une part un pan principal (33) s'étendant au regard de l'ensemble de la paroi transversale (12T) correspondante du plateau, à partir du fond (12D) du plateau et jusqu'à la tranche supérieure (28) du plateau et d'autre part son pan intermédiaire (37) qui est raccordé en haut du pan principal (33) ainsi que son pan de fixation (39) qui est fixé à la face interne du pan principal.

MA 39016B1

6. Dispositif conteneur selon la revendication précédente, caractérisé en ce que chaque dispositif de renfort rapporté (13) comprend deux languettes latérales (43) raccordées verticalement aux extrémités libres latérales du pan principal (33) en étant contre une face intérieure des parois longitudinales du plateau.

7. Dispositif conteneur selon la revendication précédente, caractérisé en ce que les deux languettes latérales (43) s'étendent verticalement à partir du fond (12D) du plateau et jusqu'à la tranche supérieure (28) du plateau.

8. Dispositif conteneur selon l'une quelconque des revendications 5 à 7, caractérisé en ce que chaque dispositif de renfort rapporté (13) est en carton d'épaisseur différente de l'épaisseur du plateau (12) le recevant.